

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

4 SAISONS
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 15 Rue Marguerite Fournier
42600 MONTBRISON
Société en cours de constitution

NOMINATION DU GERANT

Les soussignés :

- **Maxime VERNIN**

Né le [REDACTED] à [REDACTED]

Demeurant [REDACTED]

Seuls associés de la Société 4 SAISONS en cours de constitution se sont réunis à l'issue de la signature des statuts de la Société, le 20 Mars 2026, à 12 heures, Montbrison, pour désigner d'un commun accord le premier gérant

A cet effet, ils ont convenu ce qui suit :

PREMIERE - NOMINATION DU GERANT

Les soussignés nomment en qualité de gérant de la Société :

Monsieur Maxime VERNIN demeurant [REDACTED]

Pour une durée illimitée.

L'entrée en fonction ne sera effective qu'à partir du jour où la Société aura été immatriculée au registre du commerce et des sociétés.

Le Gérant déclare accepter les fonctions de Gérant qui viennent de lui être confiées. Il affirme n'exercer aucune autre fonction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction de gérer une société commerciale.

DEUXIEME - POUVOIRS DU GERANT

Le Gérant exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues aux statuts de la Société.

TROISIEME - REMUNERATION DU GERANT

En rémunération de ses fonctions, le Gérant aura droit à une rémunération qui sera fixée au cours d'une prochaine délibération des associés.

QUATRIÈME - POUVOIR À L'EFFET D'ACCOMPLIR LES FORMALITÉS

Les associés soussignés, donnent tous pouvoirs à AG GESTION à l'effet d'accomplir toutes les formalités requises par la loi en vue de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.

Fait à La Talaudière.
Le 14 Avril 2026.

En 2 exemplaires dont un pour l'exécution des formalités légales.

Monsieur VERNIN Maxime

